

MOYENS

ET MISE EN ŒUVRE

UN ENGAGEMENT

Les 7 enjeux définis pour le Grand Projet de Ville de Vénissieux sont déclinés de manière opérationnelle dans le **Contrat de Ville**. Ce dernier donne des axes d'intervention stratégiques et des orientations d'actions pour la période **2015-2020**.

DES PARTENAIRES

Les principaux partenaires signataires du Contrat de Ville sont :

- La Ville de Vénissieux, la Métropole de Lyon, la Région Rhône-Alpes,
- L'État, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,
- La Caisse des Dépôts et Consignations, les Bailleurs Sociaux,
- L'union Européenne, la Caisse d'Allocations Familiales et le SYTRAL.

DES INVESTISSEMENTS

- des moyens déployés pour un programme d'action de développement social,
- des dispositifs de soutien aux actions de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité,
- des moyens spécifiques dédiés pour la réalisation du projet de renouvellement urbain 2015-2030.

SUIVI ET ANIMATION DU CONTRAT DE VILLE DE VÉNISSIEUX

LE CONSEIL CITOYEN

Espace de participation habitants pour la mise en œuvre et l'évaluation du Contrat de Ville et du projet de renouvellement urbain

- Représenté dans les instances de pilotage de la Politique de la Ville,
- Disposant de ses propres moyens d'organisation et de fonctionnement.

LA MAISON DU PROJET

Espace d'information et d'éducation à la ville qui change

- Outil de participation des habitants et d'animation du projet urbain et social sur le territoire,
- Accompagne les évolutions du territoire en donnant à voir les changements opérés sur les quartiers et délivrant des clés de lecture pour comprendre la ville qui change.



Idir Boumertit
Adjoint au Maire
délégué au Grand
Projet de Ville,
à l'insertion et
à la formation
**Conseiller
métropolitain**

Prenez place !

Travailler et agir ensemble pour nos quartiers ! C'est la marque que nous voulons pour ce nouveau Contrat de Ville 2015/2020. Nous co-construirons avec vous, habitants, acteurs, Conseil Citoyen et Conseils de Quartiers les meilleures solutions pour nos territoires. Et, nous savons que les réponses les plus solides sont le fruit de l'intelligence collective.

Nous voulons un projet ambitieux pour nos quartiers. Nous savons avec vous vers où aller. Vers plus de qualité de vie, plus d'engagement, plus d'inclusion dans la société et plus de dialogue.

Prenez place ! Car participer à la transformation des quartiers, c'est transformer sa vie en devenant plus autonome, plus citoyen et plus altruiste.

Le Contrat de Ville de Vénissieux, c'est un projet d'émancipation et d'épanouissement basé sur les valeurs de notre République et notre attachement à la nation.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Mission Grand Projet de Ville de Vénissieux

- Une direction de projet chargée de la mise en œuvre globale du projet et de la gestion de l'équipe,
- Une équipe d'agents de développement territorial et social.

MISSION GRAND PROJET DE VILLE VÉNISSIEUX

20 Avenue Jean Cagne – 69 200 Vénissieux
04 72 90 10 96 / maisonduprojet@ville-venissieux.fr



GRAND PROJET DE VILLE DE VÉNISSIEUX

UN PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET URBAIN

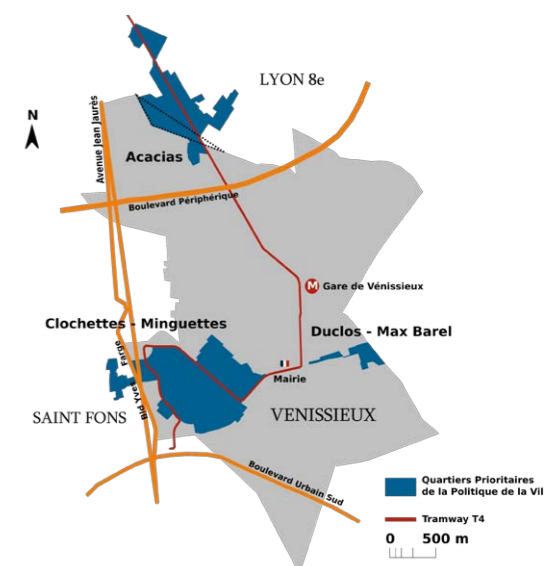
LE PÉRIMÈTRE DU PROJET

Quelques données

3 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) :

- Minguettes-Clochettes (22 000 hab.)
- Duclos-Barel (2 500 hab.)
- Résidence les Acacias (1 000 hab.)
(quartier État-Unis-Langlet Santy)

61 800 habitants à Vénissieux dont **25 500 résidents dans les quartiers prioritaires, soit 41% de la population de la Ville.**



POURQUOI UN GRAND PROJET DE VILLE ?

Quelques constats pour les quartiers prioritaires de la ville

Des indicateurs de précarité et de fragilité

- Plus de **80% des familles monoparentales** vivent sous le seuil de pauvreté.
- **Un revenu médian annuel 2 fois plus faible** que dans l'agglomération (8 500€ pour les quartiers QPV / 13 100€ à l'échelle de Vénissieux / 19 500€ pour la Métropole).
- Un **taux de chômage à 30%**, soit 2,5 fois plus élevé que la moyenne du Grand Lyon et **qui touche jusqu'à 40% des jeunes de moins de 25 ans.**
- Des **taux de réussite aux examens** très en dessous des moyennes académiques.

Des dynamiques positives à soutenir

- **Une attractivité territoriale** à conforter (+7,2% de la population depuis 2006).
- **Une diversification de l'offre de logements** à renforcer pour permettre la mobilité résidentielle des habitants.
- **La transformation urbaine et l'amélioration du cadre de vie** à poursuivre.
- **Des dynamiques économiques** à accompagner.
- **L'ouverture et les connexions avec l'agglomération** à développer.

7 ENJEUX

POUR UN PROJET

À titre d'illustration des 7 enjeux du Contrat de Ville 2015-2020 de Vénissieux, une sélection de pistes d'actions à réaliser sur les 3 quartiers prioritaires de la commune.

1 PROMOTION DU TERRITOIRE ET PARTICIPATION DES HABITANTS

La mise en synergie des dynamiques et forces vives des quartiers de Vénissieux pour travailler au changement d'image du territoire, et poser les conditions de réussite des projets de développement



- Conduire une démarche stratégique de communication et d'attractivité du territoire vénissien,
- Organiser l'implication des habitants dans la réalisation du projet de territoire en renforçant notamment leur acculturation au projet et accompagner le Conseil Citoyen,
- Poursuivre l'animation de la Maison du projet et de ses activités d' « éducation à la ville qui change ».

2 UN TERRITOIRE EQUILIBRÉ POUR FAVORISER LES RÉUSSITES ET LES MOBILITÉS

La mise en place d'accompagnements spécifiques, au plus près des besoins et à la faveur de l'émancipation des habitants, pour améliorer leur accès à l'emploi, à l'éducation, au logement et à la culture.



- Animer un programme d'actions en faveur de la formation et de l'accès à l'emploi des publics,
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif,
- Encourager les parcours résidentiels des habitants,
- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques comme vecteurs d'épanouissement.

3 UN TERRITOIRE DE LIENS POUR DÉVELOPPER LA MISE EN RÉSEAU, LA CITOYENNETÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

La possibilité pour chacun d'adhérer, de contribuer et de se reconnaître dans le projet commun, social et citoyen.



- Affirmer et partager les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité,
- Créer une dynamique culturelle commune, se nourrissant des différences et associant toutes les générations,
- Permettre l'inclusion sociale des personnes les plus isolées,
- Soutenir les capacités d'initiatives et démarches participatives sur le territoire.

DE TERRITOIRE AMBITIEUX

4 UN TERRITOIRE À VIVRE POUR UNE AMÉLIORATION PARTAGÉE DE LA QUALITÉ DE VIE SUR LES TERRITOIRES

La poursuite de l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de l'accès aux services publics et l'exigence en matière de tranquillité, pour établir une ambiance urbaine agréable et de qualité sur les quartiers prioritaires.



- Agir pour l'amélioration de la sécurité des biens et des personnes,
- Permettre l'accès aux droits les plus fondamentaux comme celui de la santé,
- Accompagner les habitants à (ré)investir leur cadre de vie (propreté, appropriation des aménagements de proximité, respect de l'environnement).

5 UN TERRITOIRE D'INVESTISSEMENT ET D'INNOVATION

La mise en œuvre de projets forts et innovants, nourrissant la singularité du territoire et s'inscrivant dans la perspective d'une ville durable et solidaire, pour opérer un effet levier sur l'attractivité des quartiers prioritaires.



- Inscrire le territoire dans une dynamique d'excellence environnementale,
- Mettre en œuvre un nouveau programme de renouvellement urbain,
- Qualifier le territoire en développant une offre autour de la culture et des savoirs (culture scientifique et technique, lecture et écriture),
- Favoriser un développement économique intégré à la stratégie métropolitaine.

6 PARCOURS ET POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La mobilisation des moyens et expériences utiles au développement personnel et nécessaires à l'autonomie des jeunes vénissiens afin de consolider leurs parcours éducatifs, sociaux et citoyens.



- Identifier et répondre aux attentes ciblées du public féminin,
- Valoriser l'image et l'expression de la jeunesse du territoire,
- Accompagner les jeunes dans l'accès aux services (numérique, emploi, santé),
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté.

7 DES PLANS OPÉRATIONNELS PAR SECTEUR

La prise en compte des particularités (vie sociale, cadre de vie, dynamiques locales) de chacun des 7 secteurs composant les quartiers prioritaires de la ville de Vénissieux, pour la définition puis la mise en œuvre de plans d'actions très précis sur chacun d'entre eux.



- Assurer le suivi en matière de gestion de proximité,
- Mettre en œuvre des projets travaillés en partenariat sur des sujets propres aux différents secteurs,
- Assurer des missions de « veille sociale » en vue de dégager des pistes d'amélioration.